



LE SAINT PAULAIS

BULLETIN INFO n° 58 : Mars 2015

SOMMAIRE

- I. Extraits des conseils municipaux
- II. Associations
- III. Informations diverses

I. Extraits des conseils municipaux (de décembre 2014 à février 2015)

- **Voirie :**

Rue de la Fontaine

La réception de travaux de la Rue de la Fontaine a eu lieu le 4 février 2015 pour un montant total de 366 298€ H.T

Rue du moulin :

Les travaux Rue du Moulin sont envisagés fin 2015, début 2016 (maitrise d'oeuvre eaux usées, eaux pluviales, aménagement de la voirie, France Télécom, éclairage plubique, signalisation).

Suite au transfert de compétences de la voirie au niveau de la communauté de communes, le lancement des travaux sera validé par la commission voirie de la communauté de communes.

- **Investissements 2015 :**

Les projets d'investissements pour la commune sont :

- solde des travaux «Rue de la Fontaine »
- travaux « Rue du Moulin »,
- travaux « Rue de l'eau vive » (lotissement)
- vérification de la toiture de l'église
- mise aux normes de l'hôtel (sécurité incendie, accessibilité)
- numérotation des maisons (des villages)
- mur du parc de l'hôtel situé au niveau du carrefour de l'église
- travaux dans les logements locatifs
- accessibilité des bâtiments communaux
- climatisation de la maison du théâtre
- bâche du bar extérieur de la maison du théâtre.

Les projets d'investissements avec transferts de compétence à la communauté de communes du Vihiersois :

- Traçage des terrains de la salle de sports : basket, tennis, babmiton.

- **Redevance assainissement 2015 :**

Le conseil municipal décide d'un montant de redevance pour toute personne domiciliée sur la commune :

- Branchement au tout à l'égout : 1 100 euros
- Utilisateur de compteur du service d'eau :
 - Part fixe : 21 euros
 - Part variable : 0,46 euros le m3
- Forfaits puits :
 - 20 m3 x 0,46 euros x le nombre de personnes du foyer

- **Instruction et autorisation et actes relatifs à l'occupation des sols :**

Une convention entrant en vigueur le 01/02/2015 et pour une durée de 6 ans sera signée entre la commune, la communauté de commune du Vihiersois et le syndicat mixte du pays des mauges pour l'instruction des permis de construire, des déclarations de travaux, des certificats d'urbanisme et de tous actes relatifs à l'occupation des sols

II. Associations :

- **Le Réveil St Paulais**

L'association **Le Réveil Saint Paulais** (fanfare et danseuses) est à la recherche de nouveaux musiciens et de nouvelles danseuses. Nous animons des fêtes locales. Vous pouvez venir nous rejoindre même sans expérience musicale. Répétition le vendredi de 20h30 à 22h00.

Contactez Emile FRAPPREAU : 02.41.75.02.58 emile.frappreau-guillet@orange.fr

- **L'association Country**

L'association country propose **une sortie au festival Interceltique de Lorient**, le dimanche 9 Août 2015, départ à 5h retour vers minuit. Pour de plus amples renseignements et inscriptions s'adresser à : Christine COULOT : tél 02 41 59 52 47 Lydia CHEMINEAU : tél 02 41 75 02 59

- **Les Lutins Saint-Paulais**

L'association est repartie depuis le début d'année dans la préparation du prochain marché de Noël qui aura lieu le dimanche 29 Novembre 2015.

Le bureau a réparti les responsabilités sous plusieurs commissions, Notamment une commission « exposants » qui a commencée à se réunir...



C'est pourquoi, un appel est lancé à toutes les personnes qui désireraient présenter leur activité et/ou leur savoir-faire lors de ce marché...:

Contacts :

Aurélien BIEN : 06.43.74.04.55
Valérie CRETIN : 05.49.65.96.70
Alain CESBRON : 02.41.75.04.78
Karine BREMOND : 02.41.75.18.46

- **Théâtre : Le comte de Monté-Cristo**

La première partie de la saison théâtrale touche à sa fin avec 3 dernières représentations du « Comte de Monte-Cristo...

un spectacle qui permet de mettre en avant décors et costumes d'époque...

Une petite innovation aura été bien appréciée cette année avec la continuité de l'histoire pendant les changements de décors..

Il reste seulement quelques places pour ces 3 dernières séances :

Le Vendredi 6 Mars à 20h30

Le Samedi 7 Mars à 14h30

Le Dimanche 8 Mars à 14h30



Réservations jeudi et vendredi de 17h30 à 20h30 au 02.41.75.42.26 ou directement sur place.

III. Informations diverses :

Avis d'enquête publique

Installations classées pour la protection de l'environnement, enquête publique est ouverte en mairie de Vihiers du 16 mars 2015 au 16 avril 2015, sur la demande présentée par Mr le Président de la SAS BIOENERGIES-VIHIERS en vue d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques, située au lieu-dit « La poitevinière » à VIHIERS.

Elections départementales : 22 et 29 mars 2015

Ce qui change :

Les conseillers généraux seront remplacés par des conseillers départementaux, La diminution du nombre de cantons (de 41 à 21 en Maine et Loire), désormais la Commune St Paul du Bois fait partie du canton CHOLET 2 (43 117 habitants).

La parité puisque les binômes de candidats sont obligatoirement composés d'une femme et d'un homme.

Les élus le seront pour six ans.

Pas de panachage possible.

N.B : Pour les procurations s'adresser à la Gendarmerie

Horaires d'ouverture de la Gendarmerie de VIHIERS

Lundi : 14h à 18h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 14h à 18h

A louer :

- ✓ **Type 4 et type 3** : chauffage gaz, garage, cour, rue du Prieuré, s'adresser à la Mairie
- ✓ **Studio** : 1^{er} étage, chauffage électricité, parking, centre bourg s'adresser à la Mairie
- ✓ **Type 4** à partir de 483 € rue de l'eau vive, chauffage individuel, pompe à chaleur, garage s'adresser à PODELIHA 02.41.79.62.10 ou à la Mairie
- ✓ **Type 4** : 8 Allée des Noisetiers, logement à étage

Terrains lotissement « La Source »

11 lots : de 624m² à 1 090 m² sans taxe d'aménagement communal, 26€ H.T

Déchetterie : Ouverture le samedi de 14h à 17h

Collecte ferraille 3è samedi du mois à la déchetterie de Vihiers de 9h à 12h et de 14h à 17h

Epaves et véhicules abandonnés

A-t'on le droit de laisser une épave de voiture plusieurs mois devant chez soi ?



Le Code de la Route limite à 7 jours le stationnement des véhicules en un même point de la voie publique ; les véhicules à l'état d'épave doivent être enlevés sans délai par le propriétaire sous peine de mise en fourrière.

Passeport : Désormais le délai pour l'obtention d'un passeport est d'environ 1 mois

Prendre rendez-vous avec la Mairie de Vihiers.

Site internet

Pour tout information sur la commune, n'hésitez pas à consulter le site internet, il est régulièrement mis à jour et vous pouvez y trouver :

- Flash info, revue de presse, agenda et manifestations, vie municipale, vie associative, vie pratique, vie scolaire, location de salle, etc.....

Adresse : <http://www.saintpauldubois.com/>

Dates à retenir :

- Jusqu'au 8 mars : théâtre : « Le Comte de Monté Cristo »
- Dimanche 15 mars à 11h00 : commémoration des anciens d'Algérie
- Du 21 mars au 12 avril : théâtre « On a tué Lucien »
- 22 et 29 mars : élections départementales
- 28 mars : Elections de la Reine
- 12 avril : randonnée des fouaces à St Paul organisée par le CSSP Basket
- 30 avril : marché de printemps de l'école de 18h à 20h salle de sports
- 1^{er} mai : ouverture de la pêche
- 15 mai : concours club « la Gaieté
- 23-24 mai : ball trap
- 24 mai : tournoi foot familial
- 14 juin : concours de gros palets
- 8 août : Fête de la Raimbaudière
- 16 août : Fête de l'été – feu d'artifice
- 25 septembre : soirée zumba
- 7 novembre : soirée école
- 14 novembre : soirée country
- 29 novembre : marché de Noël

Frelons asiatiques



Participez à la recherche du Frelon asiatique en mai !

Depuis son arrivée sur le Maine et Loire en 2009, le Frelon asiatique a poursuivi son invasion jusqu'à dépasser, en 2014, le millier de nids.

Afin de lutter efficacement, il est important que chacun se mobilise.

Au printemps, la fondatrice sort de sa cachette pour installer son nid dans les zones abritées. Ce nid appelé « nid primaire » n'est pas plus gros qu'une balle de tennis et contient un seul frelon. Il est aisé de le détruire.



Assurez-vous qu'il s'agit bien de Frelons asiatiques.

Contactez votre GDON ou la FDGDON 49 afin qu'il soit procédé à l'expertise du pré-nid.

Liste non exhaustive des supports :

- Abris de jardin/vélos/animaux
- Bordures de fenêtres/portes/toiture
- Hangars
- Nichoirs à oiseaux...

La fondatrice va implanter son pré-nid dans une zone abritée pour ne pas subir les aléas de la météo.

